

SÉANCE DU 20 MARS 2019

L'an deux mil dix-neuf,

Le vingt mars,

Le comité de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni à la salle des fêtes de Vuillafans sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois de mars.

N° 19/19

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 12 mars 2019
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 27 mars 2019,

Objet de la délibération :

**Secrétariat mutualisé :
signature d'une convention
avec la commune d'Epeugney**

Nombre de membres	
- En exercice :	99
- Présents titulaires	67
- Absent(e)s :	
· Dont suppléé(e)s	6
· Dont représenté(e)s	7
· Excusé(e)s :	6
· Non excusé(e)s :	13
- Votants	80

Résultat du vote	
- Pour :	80
- Contre :	
- Abstention :	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20190320-19-19-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2019

Présent(e)s Mesdames et Messieurs les membres en exercice.

M. Debois Jean-Pierre à M. Maire Pierre, M. Laithier Didier à M. Bouquet Philippe, Mme Petitot Marie-Jeanne à Mme Calvi Virginie, M. Danguy Alain à Mme Kowal-Bondy Nathalie, M. Bole Joel à M. Marguet Vincent, Mme Beaune Catherine à M. Bérion Dominique, M. Moniotte Jacques à M. Groshenry Maxime

Procuration

M. Monnet Serge par M. Juste Hubert, M. Vermot-Desroches Gérard par Mme Jouffroy Marie-Claude, M. Dugourd Pascal par M. Legain Christophe, Mme Morel Nicole par M. Huot-Marchand Bernard, M. Maugain Romuald par Mme Maugain Ginette, M. Chaussarot Michel par M. Bole Olivier

Suppléé(e)s

Excusé(e)s

Mmes Berger Danièle, Faillenet Bernadette & Boucon-Galimard Sabrine, Ms. Bole Léon, Chatelain Claude & Bonnefoi Frédéric

Absent(e)s

Mmes Faillenet Maryse, Breuillot Christine, Leblanc-Vichard Françoise & Ragot Maryvonne, Ms. Maurice Jacques, Percier Pascal, Teles Patrick, Pogliano Jean-Louis, Sage Jean-Luc, Laporte Jean, Petetin Yves, Simon Gilles & Bruchon Pierre

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, M. Gérard Quété, ayant obtenu la majorité, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

- Vu la demande de la commune d'Epeugney d'adhérer au service commun de secrétariat mis en place au pôle d'Amancey pour les communes du territoire intercommunal,

Le conseil communautaire, invité à se prononcer, à l'unanimité, autorise le président à signer la convention d'adhésion au service commun de secrétariat avec la commune d'Epeugney pour un volume horaire hebdomadaire de 10 heures.

Fait et délibéré en séance, le 20.03.19

Pour Extrait conforme,

Jean-Claude GRENIER

Président

Communauté de Communes
Loue Lison
7, rue Edouard Baastide
25290 ORNANS